

Logements locatifs sociaux

Offre nouvelle - État d'avancement au 31 mai

Objectifs et enveloppes 2024

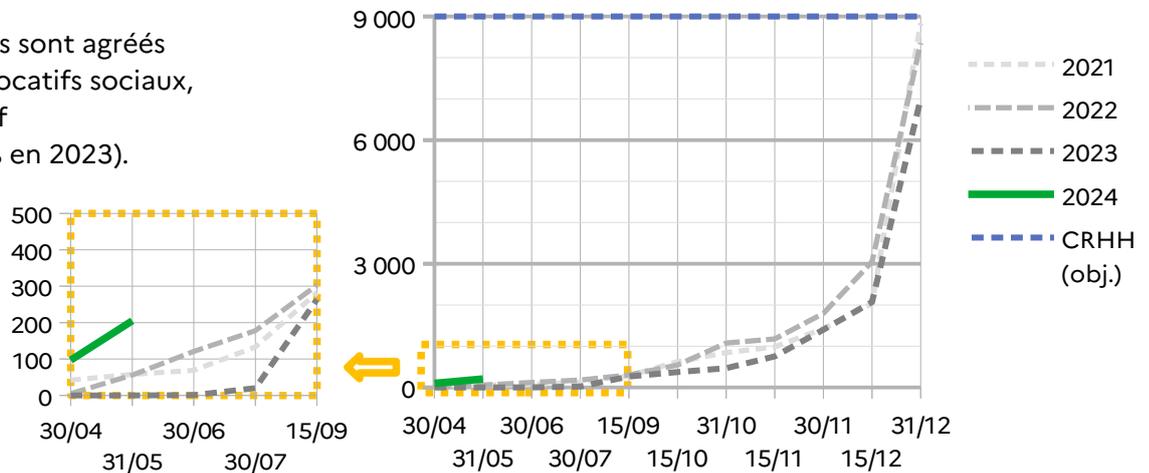
La séance plénière du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 3 avril 2024 a confirmé l'avis favorable formulé à la suite de la consultation de ses membres par voie électronique du 12 mars, pour territorialiser un objectif de **9 000** logements dont **358 PLAI adaptés**. Cet objectif est composé de **2 790** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **4 440** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **1 770** prêts locatifs sociaux (PLS), et de plusieurs sous-objectifs (Pensions de famille/résidences sociales, étudiants, recyclage foncier/immobilier). L'enveloppe budgétaire pour atteindre cet objectif s'élève à 39,4 M€.

En dehors de l'offre nouvelle, une enveloppe est disponible pour la rénovation énergétique du parc social.

État de l'avancement des agréments

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 31 mai, **10** dossiers sont agréés pour **203** logements locatifs sociaux, soit **2,3 %** de l'objectif (0,5 % en 2022 et 0 % en 2023).

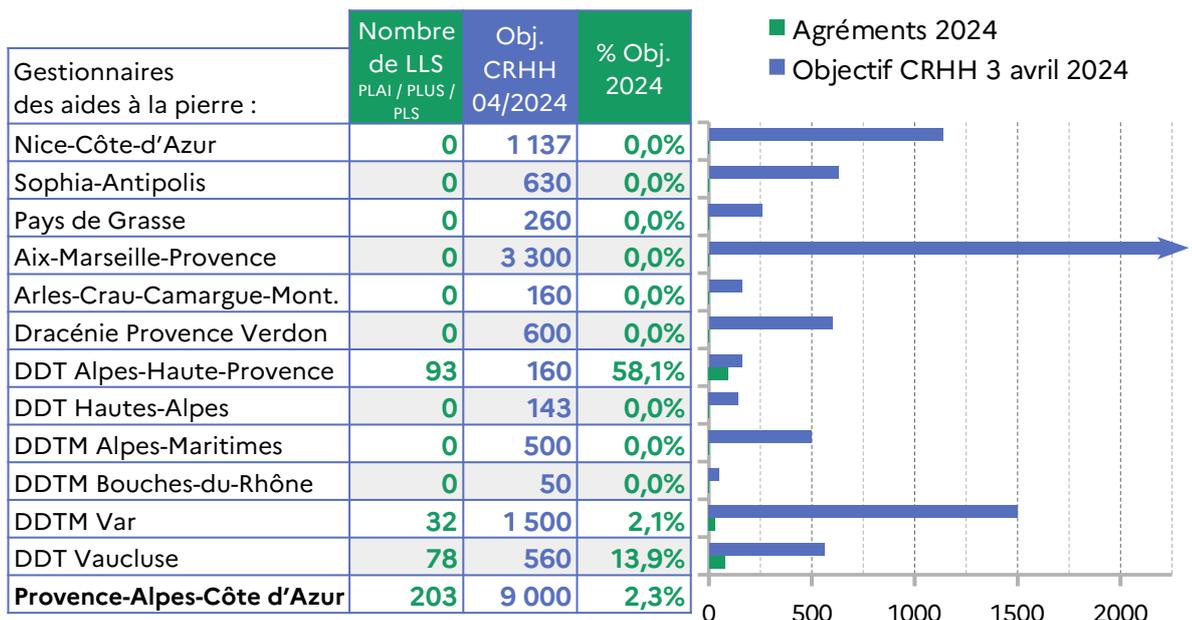


État de l'avancement des agréments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 31 mai, 203 logements sont agréés dans la plateforme SIAP.

Les services de l'État ont engagé dès le mois de mars les premiers dossiers.



Source : Ministère chargé du logement - SIAP (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 31 mai 2024

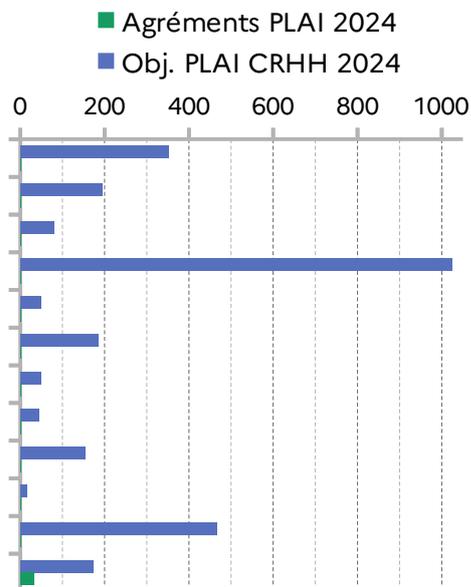
Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates : 30 avril - 31 mai - 15 juillet - 15 septembre - 15 octobre - 15 novembre - 15 décembre – janvier (bilan)

Gestionnaires des aides à la pierre :	PLAI			PLUS		PLS	
	PLAI agréés	Objectif 2024	(dont PLAI adapté)	PLUS agréés	Objectif 2024	PLS agréés	Objectif 2024
MET NCA	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA SA	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA PG	0	0%	0	0	0%	0	0%
MET AMP	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA ACCM	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA DPVa	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDT 04	0	0%	0	1	1%	92	297%
DDT 05	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDTM 06	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDTM 13	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDTM 83	0	0%	0	3	0%	29	10%
DDT 84	33	19%	0	40	13%	5	6%
PACA	33	1%	0	44	1%	126	7%



Au 31 mai, 33 PLAI ont été agréés, 8 sont dans l'attente d'une décision signée.

Programmation 2024

La plateforme SIAP permet de suivre les différentes étapes des décisions d'agrément.

Au 31 mai, 10 dossiers sont agréés pour 203 logements locatifs sociaux, 3 dossiers sont dans le circuit de signature pour 22 logements, 4 dossiers sont en instruction pour 79 logements, 21 dossiers en cours de complétude pour 179 logements.

Par ailleurs 43 dossiers pour 1013 logements sont proposés à la programmation (intentions).

Les enveloppes pour les subventions État

En 2024, le montant moyen de subvention pour un PLAI demeure à 10 000 €/lgt. Ce montant peut être porté à 11 500 €/lgt dans les 3 métropoles (NCA, AMP, TPM), hors résidence sociale et pension de famille.

Le montant de subvention additionnelle maximale pour les **PLAI adaptés** est unique à 15 000 €/lgt.

Des primes peuvent être accordées pour accompagner certaines thématiques : prime **résidence sociale (RS)** ou **pension de famille (PF)** (3 500 €/lgt PLAI), prime **recyclage foncier ou immobilier**, prime régionale issue de l'AAP "**confort d'été**". Ces primes sont détaillées dans la publication "programmation".

Consommation des enveloppes pour les subventions État	FNAP 479	FNAP 480
	Opérations nouvelles	PLAI adaptés
Nice-Côte-d'Azur	0 €	0 €
Sophia-Antipolis	0 €	0 €
Pays de Grasse	0 €	0 €
Aix-Marseille-Provence	0 €	0 €
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	0 €	0 €
Dracéni Provence Verdon agglom.	0 €	0 €
DDT Alpes-Haute-Provence	10 500 €	0 €
DDT Hautes-Alpes	0 €	0 €
DDTM Alpes-Maritimes	0 €	0 €
DDTM Bouches-du-Rhône	0 €	0 €
DDTM Var	31 500 €	0 €
DDT Vaucluse	325 500 €	0 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	367 500 €	0 €

Activité ANRU

Le nombre de logements contenus dans les dossiers engagés de reconstitution de l'offre ANRU s'élève à 106 pour un objectif 2024 de 2 291.

Activités rénovation énergétiques 2024

Au 31 mai, 8 dossiers ont été proposés en rénovation énergétique ou changement de vecteur.

Pour le dispositif seconde vie, la parution du décret est attendue pour début juillet.